



- Zone urbaine**
- Zone UA : zone urbaine ancienne qui accueille en plus de l'habitat des activités de commerce et de service
 - Secteur UA3 : secteur inondable
 - Secteur UAc : secteur coeur de village
 - Zone UI : zone urbaine dédiée aux activités économiques
 - Secteur Ula : secteur correspondant à la zone d'activités "Synergie Val-de-Loire"
 - Secteur Ulb : secteur comprenant des activités commerciales
- Zone à urbaniser**
- Secteur AUha : secteur voué à une urbanisation future dans le prolongement du Clos Saint-Aignan
 - Secteur AUhb : secteur voué à une urbanisation future dans le hameau de Villeneuve
 - Zone AUI : zone d'urbanisation future pour le développement des activités économiques
 - Secteur AUla : zone d'urbanisation future pour le développement d'une activité innovante
- Zone agricole**
- Zone A : zone agricole
 - Secteur Ap : zone agricole inconstructible présentant une sensibilité paysagère
- Zone naturelle**
- Zone N : zone protégée interdite à l'urbanisation
 - Secteur Na1 : zone inondable aléa faible
 - Secteur Na2 : zone inondable aléa moyen
 - Secteur Na3 : zone inondable aléa fort
 - Secteur Na4 : zone inondable aléa très fort
 - Secteur Nj : secteur de jardin
- Prescriptions**
- Emplacement réservé
 - Secteur soumis aux Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Protections**
- Éléments protégés au titre de l'article L. 113-1 du code de l'urbanisme*
- Espace boisé classé (EBC) à conserver
- Éléments à protéger au titre des articles L. 151-19 et L. 151-23 du code de l'urbanisme*
- Patrimoine bâti remarquable
 - Vue remarquable
 - Alignements d'arbres, haies, ripisylves, merlon paysager
 - Boisement
 - Espace libre protégé
 - Mare, bassin de rétention et plan d'eau
 - Cours d'eau
- Éléments à conserver ou à créer au titre de l'article L. 151-38 du Code de l'Urbanisme*
- Chemins, sentes et liaisons douces
- Autres informations**
- Zone de Protection Spéciale (réseau Natura 2000)
 - Zone Spéciale de Conservation (réseau Natura 2000)
 - Périmètre sensible - zone de préemption (arrêté préfectoral du 10 mars 1982)
 - Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
 - Plan de prévention du risque inondation "Loire - Val d'Ardoux"

Communauté de communes des Terres du Val de Loire
Commune de Baule

**MISE EN COMPATIBILITE
 DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Pièce n° 6a : plan de zonage au 1/5000e

PLU approuvé le 17 octobre 2019

Mis en compatibilité (n°1) le : 16 juin 2022
 Mis en compatibilité (n°2) le :

IngESPACES
 Cité Descartes
 23, rue Alfred Nobel
 77420 Champs-sur-Marne
 TEL : 01 64 61 86 24

TABLEAU DES EMPLACEMENTS RESERVES

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface
1	Aménagement de carrefour VC 3 rue J. Bordier	Commune	145
2	Elargissement et carrefour, VC 5 rue des Platériaux, VC 7 rue des Grois	Commune	331
3	Aménagements liés à l'assainissement pluvial	Commune	412
4	Aménagements liés à l'assainissement pluvial	Commune	315
5	Elargissement VC 9 rue de Lavau	Commune	51
6	Elargissement VC 9 rue de Lavau	Commune	113
7	Elargissement VC 9 rue de Lavau	Commune	105
8	Aménagement d'accès pour le développement futur éventuel à très long terme	Commune	1413
9	Aménagement d'une liaison douce	Commune	98